

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Juin 2012

Bulletin n°2-2012

SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| Articles, revues, livres, rapports... .. | p. 2 |
| Dans la jungle des textes réglementaires... .. | p. 2 |
| Les compétences entrepreneuriales des jeunes de la rue..... | p. 2 |
| Prévention des conduites à risques des jeunes en milieux festifs | p. 3 |
| La rencontre nationale Errance 2012 | p. 6 |
| Les chiens..... | p. 7 |
| La recherche « Jeunes en errance et addiction » | p. 7 |
| Les « nouveaux naufragés » | p. 8 |

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
Pages Errance sur le site CEMÉA : www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375
Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

ARTICLES, REVUES, LIVRES, RAPPORTS...

« *La France des punks à chiens* ». *Technikart n°163, juin 2012, pp. 30-42.*

Un dossier à l'occasion de la sortie du film « le grand soir ». Un ton super branché Technikart, un peu irritant, un fond solide sur les dynamiques de vie, les rêves, les revendications, la défonce...

DANS LA JUNGLE DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Une recommandation de l'ANESM sur l'accès aux droits des usagers du secteur de l'inclusion sociale

L'Agence Nationale de l'Évaluation de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux porte attention aux établissements « qui accompagnent les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale ». Elle recommande à chaque structure de « s'approprier la recommandation en fonction des réalités de son environnement ».

À lire de près sur www.anesm.sante.gouv.fr

LES COMPÉTENCES ENTREPRENARIALES DES JEUNES DE LA RUE

Lu (et traduit de l'anglais) dans le rapport 2012 de « Youth 4 change » une ONG (Grandes entreprises nationales, Sciences-Politiques Paris...) investie sur l'entrepreneuriat des exclus, titré *Entrepreneuriat, une solution gagnante contre l'exclusion des jeunes ?* :

« L'idée sous-jacente de la compétence entrepreneuriale comprise comme une solution gagnante pour l'intégration des jeunes exclus (qui sont souvent pourvoyeurs de revenus familiaux, membres de gangs de rue, et généralement en dehors du système social formel-normé) est la compréhension / la prise en compte que ces jeunes présentent un nombre considérable de qualités qu'ils sont amenés à développer. Et ce sont ces compétences qui les rendent capables de s'engager dans des activités entrepreneuriales.

Les jeunes exclus qui survivent sur les marges de la société doivent être capables de :

- Se débrouiller tous seuls ;
- Apprécier les comportements et les caractères de chacun dans la rue ;
- Construire et sécuriser de bonnes conditions d'échange commercial et relationnel ;
- Être persuasifs envers les autres sur ce qu'ils attendent d'eux ;
- Exercer charme et influence pour emporter des affaires ;
- Penser de façon innovante/décalée par rapport à différentes options, occasions et choix possibles (par exemple où dormir, comment se nourrir, comment gérer le rapport aux autorités) ;
- Être capables de prendre des risques calculés. »

Pour en lire plus : www.youth4c.net

Cette ONG peut étudier avec intérêt des projets d'approche, de découverte et d'accrochage professionnel, même modestes et limités, et pas seulement « entrepreneuriaux » ; une fois passé le cap du discours employé...

Les responsables de cette ONG ont été très intéressés par les points de vue issus du réseau « Errance ».

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES DES JEUNES EN MILIEU FESTIF

Ce projet porté et mis en œuvre par le service Prévention Spécialisée de l'ADSEA de l'Ain, en partenariat avec AIDES pour la réalisation.

Objectifs de l'action :

- Affiner la connaissance des pratiques des jeunes en milieu festif par une présence éducative en immersion ;
- Expérimenter une pratique de prévention sur les sites qui pourraient ensuite servir de base à un travail de CAARUD ;
- Se rapprocher des jeunes consommateurs et faciliter l'accès à la prévention et au soin.

Trois axes :

- Prévention des conduites à risque des jeunes (16 - 25 ans) en milieu festif ;
- Une meilleure connaissance et une sensibilisation des organisateurs ;
- Une meilleure connaissance du public de ces soirées et des conduites à risques dans les soirées festives.

Un besoin identifié par plusieurs partenaires :

Les remontées que font les jeunes - accompagnés au PAEJ Chocolat Chaud - sur les pratiques en milieu festif et sur les prises de risques, semblent importantes. Ce PAEJ accueille particulièrement des jeunes en situation de ruptures familiales et sociales. La précarité est importante et pour une partie d'entre eux, ils sont en errance.

AIDES fait part d'importantes consommations de seringues et est présent autant que possible sur les rassemblements de jeunes.

Projet à plusieurs partenaires sur la mise en place d'un CAARUD, sur le Bassin de Bourg-en-Bresse.

Enquête de l'ORS en cours sur l'opportunité d'un programme d'échange de seringues, sur le département.

Les données du réseau addiction 01 montrent une forte consommation de produits sur le Bassin de Bourg-en-Bresse.

Les expériences d'accompagnement des jeunes montrent que les risques sont plus importants lors des festivals ouverts que lors des « teuf » qui rassemblent des initiés (exp. de l'équipe de Bordeaux auprès des milieux festifs).

Extrait de la rencontre du mercredi 9 juin 2010 au sujet de la mise en place d'un programme d'échange de seringues :

Bourg-en-Bresse :

☞ 7000 seringues distribuées gratuitement par AIDES (à la permanence et en milieu festif).

+ 10700 seringues vendues (=5350 Stéribox) selon la consultation réalisée par le réseau auprès des pharmaciens (70% de répondants)⇒ Soit une projection pour 100% des pharmacies à 15000 seringues/an.

+ Seringues à insuline vendues.

☞ 1 seule pharmacie sur les 17 officines, ayant répondu à l'enquête du réseau, ne délivre pas de Stéribox.

Il est à noter un très fort écart entre les pharmacies qui vendent des Stéribox avec des chiffres de ventes pouvant varier de 1 à 20 en 2009, et de 1 à 45 pour le début 2010.

☞ Seules 2 officines répondent ne pas voir l'intérêt d'un programme d'échange de seringues. Mais les répondants sont partagés quant à leur possible participation dans un tel programme.

Année 2010 :

AIDES constate une augmentation des demandes de matériel : jusqu'à 1200 seringues par mois.

La moyenne est pour l'instant constante pour les officines de la couronne de Bourg-en-Bresse.

AIDES :

25 permanences ont eu lieu depuis le début de l'année 2010. Soit 209 passages comptabilisés, avec des habitués mais aussi toujours quelques nouvelles personnes.

98% des personnes venant à la permanence sont usagers de produits.

Parmi ces usagers, 80% s'injecteraient de la Buprénorphine (moyenne nationale = 50% des patients bénéficiant d'un traitement de substitution s'injecteraient la Buprénorphine).

Les bénévoles de AIDES sont demandeurs de plus de journées de permanence par semaine.

À propos des épidémies de VIH et VHC :

Le VHC est en augmentation dans l'Ain.

Le chiffre de 12% de contamination VIH, soit 7 nouveaux cas (correspondant à 1 par an) semble réaliste. Il s'agit d'un chiffre supérieur à la moyenne nationale.

Extrait de la rencontre du 13 octobre 2010 au sujet de la mise en place d'un programme d'échange de seringues :

... Dès à présent, AIDES nous signale que depuis quelques mois le chiffre des seringues distribuées est de 3000 seringues par mois...

Milieu festif :

AIDES et l'ADSEA tentent de recueillir des éléments sur ce sujet.

On évalue déjà selon les informations apportées par AIDES et l'ADSEA que du mois de mai au mois d'octobre au moins une « fête » par semaine est organisée réunissant entre 70 à 150 personnes.

Dans le département de l'Ain, il y a une pratique de petits festivals portés par des bénévoles, peu encadrés, au sujet desquels nous avons des échos de pratiques à risques (sexualité, alcool, violence).

Description de l'action :

Il s'agit d'assurer une action "prévention jeunesse" par une présence éducative lors des rassemblements identifiés comme susceptibles d'attirer un public jeune. Ce travail en immersion s'appuie sur le savoir-faire et les méthodes du Pôle Prévention de l'ADSEA, et sur l'expérience déjà acquise par les bénévoles de AIDES dans ce type de manifestations. L'équipe de prévention spécialisée a déjà accompagné des jeunes, soit à Châlon dans la Rue, soit en soirée à la Tannerie avec le dispositif d'accès à la culture du CCAS de Bourg-en-Bresse.

Il s'agit de proposer un espace de parole pour ceux qui le souhaitent, et possibilité d'être intégré dans un chill-out quand la taille de la manifestation le justifie. Présence discrète alentour dans les soirées et festivals plus légers.

La préparation en amont avec les organisateurs fait partie complète de la recherche-action : sensibiliser les acteurs, faire accepter la présence d'éducateurs et de AIDES. Nous pouvons estimer à près de vingt le nombre de soirées couvertes : certaines soirées sont programmées à l'avance, dont deux en lien avec une association locale de jeunes (96dB), et certaines soirées à la Tannerie (SMAC) en fonction de la programmation. Certains petits festivals dans les environs de Bourg-en-Bresse : Festi Bambou, Dans ton Kulte, l'Homme debout, Festivrac, les projets de l'association Skapuche faisant suite à "la tawa dans les bois", Engrangeons la musique... Nous avons déjà des propositions suite à nos contacts avec des organisateurs de soirées free (programmation plus aléatoire).

Notre position est d'observer et d'indiquer notre disponibilité pour une discussion, nous ferons des propositions de relais vers les partenaires santé (CSAPA) ou autre (MLJ, BIJ, PAS, ...).

Inscription dans le cadre des politiques publiques :

Cette action s'inscrit dans le cadre de la prévention et des actions autour des comportements à risque initiés par la MLDT. La région Rhône-Alpes soutient ce projet dans le cadre de la politique en direction de la santé des jeunes, en ciblant les jeunes en situation de précarité. Cette action répond à des problématiques régulièrement abordées dans le « groupe CISPD centre ville de Bourg-en-Bresse ».

Cette action est en phase avec la recherche actuelle pour la mise en place d'actions de prévention et de réduction des risques sur le département de l'Ain : programme d'échange de seringues sur Bourg-en-Bresse et mise en place d'un CAARUD sur le département. Ce public concerne particulièrement la prévention spécialisée au titre de la prévention de la marginalisation et de la protection de l'enfance.

Public visé :

Public jeune fréquentant les soirées festives qu'elles soient officielles (programmation culturelle, associative) ou qu'elles soient libres et spontanées : consommateur de produits (alcool, stupéfiants...), se mettant en danger par des comportements à risques, 16-25 ans, originaire prioritairement du bassin de vie de Bourg. D'après les entretiens avec les jeunes qui fréquentent « Chocolat Chaud », une part de ce public est détenteur d'une culture transmise par les pairs sur les risques liés aux consommations de produits. Par contre une part, peut-être plus importante, de jeunes fréquentent occasionnellement ces rassemblements et semblent moins informés ; de ce fait ils sont plus exposés aux risques liés aux consommations de produits et aux risques de santé (VIH, VHC), et autres risques de comportements de mise en danger.

Moyens mis en œuvre :

- Deux éducateurs en binôme sur les interventions, intégrés à l'équipe d'accueil du PAEJ Chocolat Chaud et à l'équipe de prévention spécialisée de l'ADSEA ;
- Moyens matériels liés à la mobilité et à la sécurité ;
- Moyen matériel pour le contact et équipement *chill-out*.

Partenaires de l'action :

☞ *Evaluation des besoins et diagnostic*

ADSEA, AIDES, AAJ, Anpa01 et réseau addiction dans le cadre de réunions préparatoires à la mise en place d'un CAARUD. Etude de l'ORS en cours, sur le bassin de Bourg-en-Bresse.

☞ *Conception du projet*

ADSEA en lien avec AIDES et AAJ. À partir des expériences croisées des trois partenaires : accueil du public dans les permanences respectives (permanences communes au PAEJ pour AAJ et la Prévention Spécialisée) et expérience de la démarche « d'aller vers » pour la Prévention Spécialisée et AIDES.

☞ *Mise en œuvre :*

- Présence en milieu festif : ADSEA et AIDES ;
- Accueil et parole en permanences : ADSEA, AIDES et AAJ (participation à l'accueil du PAEJ « Chocolat Chaud » et aux permanences de AIDES). Mise à disposition de matériel de Réduction des Risques par AIDES ;
- Prise de relais pour les prises en charges : AAJ, Anpa01, réseau addiction, CPEF.

☞ *Comité de suivi de l'action*

ADSEA, AIDES, AAJ, MILDT, CIRDD (?), CEMEA, Ville de Bourg-en-Bresse, CG.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

- Prioritairement le bassin de vie de Bourg-en-Bresse ;
- Le Bugey, accueille de petits rassemblements informels tout l'été ;
- Le département pour les festivals ;
- Le pays de Gex où il est fait mention de soirées fréquentes et au sujet desquelles nous manquons de lisibilité.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

☞ *Printemps 2012 :*

présence en amont dans certaines soirées en lien avec l'association 98dB

☞ *Durée prévue (nombre de mois ou d'année-s) :*

sur la saison des festivals et des free parties, jusqu'à l'automne, avec éventuellement un renouvellement sur 2013.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

- Nombre de sorties sur site ;
- Nombre de jeunes contactés (estimation faite soirée par soirée) ;
- Nombre de jeunes contacté lors des permanences ;
- Nombre de contact ayant donné lieu à une démarche ultérieure.

Capacité à établir le contact avec le public visé

- Évolution de nos connaissances sur les pratiques festives ;
- Recueil des demandes et capacité de réponses ;
- Mise en place des relais avec les partenaires ;
- Mise en place d'un comité de suivi avec la Mildt, le Conseil Général, la ville de Bourg-en-Bresse (éventuellement l'Agglo), Aides et le Csapa AAJ.

Les données recueillies feront l'objet d'une analyse et d'un mémoire, en vue de préconisations départementales dans le champ de la prévention jeunesse et de la réduction des risques.

Contact pour échanger et partager : Roland Février. roland.fevrier@sauvegarde01.fr

Une proposition : contribuer collectivement à un diaporama « Errance » à projeter (si nous trouvons le matériel ad hoc) entre les séquences de travail : des photos de lieux d'accueil, intérieur et extérieur (avec le nom du lieu en incrustation), des photos de chiens, de sacs, de piercing, plutôt pas des photos de gens, ou seulement des groupes et de loin, des photos de camions...

Pourquoi une forme « colloque » ? Pourquoi à Rouen ?

Les CEMEA assurent l'animation du réseau national « Jeunes en errance » dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale). L'actuelle convention porte sur les années 2010-2011-2012. La première convention triennale pour ce portage remonte à 2001-2003. Chaque convention prévoit en fin de troisième année l'organisation d'un colloque national permettant de capitaliser et de mettre à disposition les travaux des trois années.

Les contenus de ces colloques s'ajoutent à des rencontres nationales annuelles organisées en fin des années N1 et N2.

Ces rencontres et colloques sont organisés dans des villes où des structures engagées dans le réseau Jeunes en errance sont au travail, en lien avec les mairies, les professionnels et les centres de formation.

Le colloque de Rouen sera aussi le premier lieu de présentation des acquis d'une recherche conduite en 2012 par les CEMEA pour la DGS (Direction Générale de la Santé) sur les jeunes en errance et leurs pratiques addictives.

Rouen 2012 verra de plus ce colloque intégré comme une des composantes du festival annuel « Macadam » organisé par la ville de Rouen et ses partenaires associatifs, qui vise à donner sous des formes diverses (artistique et culturelle, tables-rondes, projets d'actions...) la parole aux personnes vivant dans la précarité et dans la rue.

Qui est attendu à la rencontre-colloque ?

Environ 250 participants.

☞ Localement :

- Des professionnels et des bénévoles du social, de la santé somatique, de la santé mentale ;
- Des étudiants de l'IDS (Centre régional de formation au travail social) ;
- Des représentants d'institutions publiques ;

☞ Nationalement :

- Des représentants des structures de terrain engagées dans le réseau Jeunes en errance, et leurs stagiaires.
- Des formateurs de centres de formation au travail social.
- Des représentants de villes (CCAS et Tranquillité publique), et du Forum Français pour la Sécurité Urbaine.
- Des professionnels des bénévoles des réseaux FNARS, Fédération Addiction, Emmaüs, Secours Catholique...

☞ Internationalement

- Des professionnels Belges, Luxembourgeois, Allemands, Italiens, Suisses, Espagnols, Anglais, peut-être Québécois, dans le cadre de la recherche Errance-Addictions.

Programme prévisionnel

☞ Mercredi 21 novembre

Arrivées possibles dès le début d'après-midi. Echanges et partages avec les arrivants de 16h à 19h.

☞ Jeudi 22 novembre

8h30 Accueil

9h Ouverture par le Maire ou son représentant

9h30 « Où en sommes-nous de la connaissance des jeunes en errance ? ». François Chobeaux, sociologue, animateur du réseau national

10h30 Les acquis récents de la recherche 2012 CEMEA-DGS « Jeunes en errance et pratiques addictives ». Marie-Xavière Aubertin, sociologue, chargée de recherche

11h15 Table-ronde avec les participants étrangers : réactions et comparaisons internationales

12h30 Buffet sur place

14h Ateliers : comment les participants voient le traitement de l'errance dans les formations initiales (travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres, infirmiers) ? – Référentiels et contenus des formations, stages, mémoires

15h Interventions plénières : enseignants et formateurs de l'IDS, des facultés de médecine et de psychologie de Rouen, de l'IFSI. Interaction avec les rapporteurs des ateliers

- 17h Pause
17h30 « Approche psychopathologique des conduites d'errance ». Conférence par Olivier Douville, maître de conférences en psychologie clinique et en psychopathologie (Laboratoire CRPMS, Université Paris 7-Denis Diderot), psychanalyste. Puis débat animé par Alain Gouiffès, psychiatre, Equipe mobile psychiatrie-précarité de Rouen
19h Fin des travaux

☞ *Vendredi 23 novembre*

- 9h « Les villes et l'errance : l'articulation politiques sociales-gestion de l'espace public ». Sur trois points : les actions sociales optionnelles des CCAS et des mairies. Les pouvoirs de police des Maires. La coordination des maraudes. Matinée conduite par la ville de Rouen. Tables-rondes avec des représentants de villes et de CCAS
12h Buffet sur place
14h Projection du film « Squats » ouverte au public local
15h Débat avec les participants, des squatters, des « gens de la rue », animé par Roberto Bianco-Lévrin, responsable de la mission Squats de Médecins du Monde
17h Fin des travaux

☞ *Samedi 24 novembre*

Festival Macadam organisé par la ville de Rouen avec ses partenaires associatifs, les usagers des structures sociales et les « gens de la rue ».

Prise en charge des participants du réseau Errance

Un participant par structure est pris en charge : hôtel, petits-déjeuners, déjeuners, avec arrivées possibles dès le mercredi 21 et participation possible au festival Macadam le 24.

Le ou la stagiaire du moment, de chaque structure, est pris-e en charge aux mêmes conditions.

Les documents de présentation et d'inscription « extérieurs » et d'inscription pour le réseau partiront en septembre.

LES CHIENS

Les prix de la Fondation A. et P. Sommer pour des mémoires de fin de formation

La Fondation Sommer attribuera trois prix de 800 euros à 1000 euros à trois mémoires portant sur la « médiation animale » en fin d'année 2012. La médiation animale auprès des personnes SDF ou en rupture sociale est un des axes retenus.

Les dossiers de participation, avec les mémoires soutenus, doivent être déposés au plus tard le 3 octobre.

Tous renseignements et précisions sur <http://www.fondation-apsommer.org>

Le centre de documentation en ligne de la Fondation Sommer

A visiter : <http://documentation.fondation-apsommer.org>

LA RECHERCHE « JEUNES EN ERRANCE ET ADDICTIONS »

Quelques éléments :

- 1- Pas de scoops. La connaissance des dynamiques des jeunes par les travaux et les échanges du réseau et solide, et rien d'extraordinaire ni de fondamentalement différent n'apparaît. Mais des confirmations : parcours d'enfance et de placements, polytoxicomanie avec l'évidence de la dépendance à un produit qui apparaît dans les tentatives de décrochage, Buprénorphine (Subutex) et sulfates de morphine (Skénan) comme premiers produits injectés, rôle des chiens, fantasme du grand voyage à venir...
- 2- Des politiques locales de sécurité publique qui font évoluer les comportements : chiens attachés, moins de grands regroupements...
- 3- Des publics qui en « chassent » d'autres des lieux d'accueil, ou qui demandent d'autres attentions : demandeurs d'asile, jeunes SDF « invisibles »,...
- 4- Versant Santé, la question des hépatites : peu dépistées, peu suivies...
- 5- Des découvertes en Belgique : des espaces d'accueil ouverts 24h sur 24, dont beaucoup articulent l'offre de soins physiques et l'offre de soutien social. Des accès au traitement par Méthadone et des suivis de traitement beaucoup plus souples qu'en France. Beaucoup moins de prescriptions de Subutex, donc beaucoup moins d'usage détourné.

LES NOUVEAUX NAUFRAGÉS

Pour un nouveau paradigme de l'action sociale avec les plus en dérive

François Chobeaux

Ce texte, dont une version un peu plus courte a été publiée dans les ASH du 23 mars 2012, est issu de réflexions personnelles liées à l'accompagnement de l'équipe et du projet « Expérimentation logement Jeunes marginaux » au CHRS de Limoges.

En 2001, dans *Les naufragés*, Patrick Declerck plaidait pour les clochards parisiens en demandant qu'on arrête de s'acharner à vouloir les réinsérer. Ce qui ne signifiait pas qu'il appelait à ce que l'on s'arrête de s'occuper d'eux.

Et si en 2012 on osait se poser la même question à propos de ces nouveaux naufragés que sont les personnes en dérive, en errance, que l'on s'acharne -pour leur bien- à vouloir réinsérer ?

Ils ont 25, 30, 35 ans. Ils présentent des carences affectives invalidantes, des pathologies précoces du grandissement, des états de santé défaillants liés à l'abus de toxiques, aux effets de virus contractés, parfois des pertes cognitives liées à l'usage de toxiques. Certains ont été « institutionnalisés » depuis leur enfance. Ils ne savent pas gérer un budget, ni habiter « en bon père de famille » comme l'exigent les baux locatifs. Ils ne supportent pas les contraintes d'une certaine vie sociale, de l'emploi. Ils n'ont aucune qualification professionnelle, ou s'ils en ont une elle n'intéresse aucun employeur car ils ne sont pas adaptés, autonomes, performants.

Nos dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle sont pour eux. À part qu'ils ne sont même pas adaptés aux exigences d'un chantier d'insertion, à part qu'ils sont inemployables car trop complexes à gérer dans les entreprises alors que des dizaines de milliers d'employables font la queue pour des postes non-qualifiés. À part que les actions d'aide à l'insertion sont évaluées à l'aune du retour dans le droit commun de l'emploi, et que ceux-là ne sont pas vraiment les mieux placés dans cette course. Quant au logement, de toute façon il n'y en a pas, ou si peu. Il n'y en a même pas pour les salariés adaptés sachant « habiter », alors pour eux...

Ce constat est particulièrement pessimiste, et va à l'opposé de l'affirmation qui veut qu'il y ait toujours une chance, un espoir, qu'il ne faut jamais baisser les bras... Certes. Mais après les critiques portant sur les acharnements thérapeutiques, à quand la mise en question de l'acharnement éducatif ?

Admettons alors que nous ne pourrions pas les réinsérer comme nous sommes censés l'être, mais qu'il y a à travailler avec eux pour leur permettre de s'insérer « comme ils peuvent ». Parce que le mieux pour la personne c'est ce qui est possible pour elle, pas ce qui est idéal selon moi. Kant le disait déjà à sa façon : « vouloir absolument le bien de l'autre est le début de la tyrannie ».

Construisons alors pour ces handicapés de la vie, avec eux, en appui sur leurs expériences et leurs compétences, ce qui a été construit pour les handicapés de l'esprit : des formes d'habitat variées avec des accompagnements variables et adaptés, des emplois aidés, protégés, et ceci non pas de façon conditionnelle et temporaire, inscrite dans des « contrats d'insertion » visant l'idéal inatteignable du « comme vous et moi », mais pérenne, permettant de mener une vie respectable, sociale, aidée, dans la dignité.

Ce qui n'interdit aucunement d'être professionnellement attentifs aux désirs de changement, aux étincelles de rebond et de faire des propositions d'aide qui seront alors un plus possible, plutôt qu'une obligation impossible.

Voici ce nouveau paradigme à mettre en débat. La notion récente de « handicap psychique » lui ouvre la porte : est handicapée psychique la personne qui ne peut pas affronter seule et durablement les exigences et les difficultés d'une vie sociale autonome. Les associations familiales qui ont poussé pour sa reconnaissance n'avaient peut-être pas en tête que cela pouvait concerner également les grands exclus, mêmes jeunes ; mais ce concept ne leur appartient pas.

Faut-il pour autant intégrer dans les structures existantes du médicosocial ces personnes à soutenir ? Le mélange des souffrances pourrait y être explosif, quelle que soient la qualité des structures d'accueil et des intervenants. Le risque est alors grand de créer une action sociale de seconde zone, encadrée par des personnes peu ou pas qualifiées « puisqu'il n'y a pas d'insertion possible ». Souvenons-nous des critiques qui ont fusé à la création des « lits infirmiers », des « haltes soins-santé ». Comme si l'action professionnelle ne devait porter que sur la transformation et la réhabilitation des personnes, laissant l'accompagnement, le « simple accompagnement » à d'autres. Alors changeons aussi de paradigme professionnel : être éducateur, assistant social, soignant, c'est aider la personne dans ses possibilités, la soutenir dans ses difficultés et ses impossibilités, ce n'est pas forcément, nécessairement, vouloir et agir pour la transformer dans le sens d'une norme idéale.

Je n'appelle évidemment pas ici à un changement radical et total de point de vue, en niant tout espoir de transformation des personnes. Mais je pense que revenir sur quelques évidences implicites, inconscientes, paraissant si naturelles qu'on ne les interroge plus, ne peut faire que du bien à nombre de professionnels et à ces destinataires de l'action sociale qui resteront probablement à vie sur les marges de la société excluante.